

Règlement du jeu concours – La Tombola du Carrefour Européen du Patchwork

Pour gagner de nombreux lots donnés par nos partenaires

Règlement disponible sur le site de patchwork-europe.eu jusqu'au 31/10/2026

1. Organisateur

Le présent jeu concours est organisé par la Société Publique Locale Événementiel en Val d'Argent, domiciliée 5 rue Kroeber Imlin 68160 Sainte-Marie-aux-Mines, représentée par Thomas BELLICAM, Directeur, désigné ci-après « l'Organisateur ».

2. Lot

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants par jours :

Jeudi

- Aurifil : 1 x coffret de 7 bobines "Aurifilosophy couleurs chaudes" (valeur = 30.6 EUR)
- DMC : 3 lots de fils Mouliné 117MC (valeur = 37.2 EUR)
- Profi Patchwork und Quilten : 1 cutter rotatif + 1 règle + 1 jeu de pastilles antidérapantes pour règle + 1 tapis de découpe + 1 tapis antidérapant pour tapis de découpe (valeur = 100 EUR)
- Bernina : 1 miniparapluie + 1 sac bandoulière + 1 tasse + 1 stylo + 1 Bracelet Snap Band + 1 Porte-clés Roll Clip + 1 Balle déstressante + 1 Magnét (valeur = 66,05 EUR)
- Les éditions de Saxe : 1 livre (valeur = 19,90€ EUR)

Vendredi

- Aurifil : 1 x coffret de 7 bobines "Aurifilosophy couleurs froides" (valeur = 30.6 EUR)
- DMC : 3 lots de fils Mouliné 117MC (valeur = 37.2 EUR)
- Profi Patchwork und Quilten : 1 cutter rotatif + 1 règle + 1 jeu de pastilles antidérapantes pour règle + 1 tapis de découpe + 1 tapis antidérapant pour tapis de découpe (valeur = 100€)
- Bernina : 1 miniparapluie + 1 sac bandoulière + 1 tasse + 1 stylo + 1 Bracelet Snap Band + 1 Porte-clés Roll Clip + 1 Balle déstressante + 1 Magnét (valeur = 66,05)
- Les éditions de Saxe : 1 livre (valeur = 19,90€ EUR)

Samedi

- Aurifil : 1 x boîte de 3 bobines collection "Bird of paradise" (valeur = 28,30 EUR)
- DMC : 4 lots de fils Mouliné 117MC (valeur = 49.6 EUR)
- Profi Patchwork und Quilten : 1 cutter rotatif + 1 règle + 1 jeu de pastilles antidérapantes pour règle + 1 tapis de découpe + 1 tapis antidérapant pour tapis de découpe (valeur = 100 EUR)
- Bernina : 1 miniparapluie + 1 sac bandoulière + 1 tasse + 1 stylo + 1 Bracelet Snap Band + 1 Porte-clés Roll Clip + 1 Balle déstressante + 1 Magnét (valeur = 66,05 EUR)
- Les éditions de Saxe : 1 livre (valeur = 19,90€ EUR)

Dimanche

- Aurifil : 1 x coffret de 10 mini bobines collection "mini foundations" (valeur = 44,3 EUR)
- DMC : 1 Assortiment de fils Coloris Passion + 1 Sac tote bag Eco Vita (valeur = 72,30 EUR)
- Profi Patchwork und Quilten : 1 cutter rotatif + 1 règle + 1 jeu de pastilles antidérapantes pour règle + 1 tapis de découpe + 1 tapis antidérapant pour tapis de découpe (valeur = 100 EUR)
- Bernina : 1 miniparapluie + 1 sac bandoulière + 1 tasse + 1 stylo + 1 Bracelet Snap Band + 1 Porte-clés Roll Clip + 1 Balle déstressante + 1 Magnét (valeur = 66,05 EUR)
- Les éditions de Saxe : 1 livre (valeur = 19,90€ EUR)

Un seul gagnant sera tiré au sort par jour.

La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant. La remise du lot ne pourra être effectuée sous forme de somme d'argent.

Le gagnant sera contacté par téléphone vers 16h30 et annoncé au microphone à 17h à l'espace commercial. Le lot sera remis physiquement au gagnant le jour du tirage au sort, sauf le dimanche où le lot pourra être envoyé au gagnant.

Si le gagnant ne répond pas au téléphone, un nouveau tirage au sort sera fait pour désigner un nouveau gagnant.

Conditions de participation

La participation au présent jeu concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes : avoir rempli le formulaire en ligne de participation et être présent physiquement lors de la remise des lots sauf le dimanche

4. Frais de participation

Le présent jeu concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu concours est ouverte uniquement lors de l'événement du Carrefour Européen du Patchwork, du 17 au 20 septembre 2026.

Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois.

La participation se déroule selon les modalités suivantes : le participant doit remplir le formulaire en ligne puis le valider et être présent physiquement pour la remise du lot, sauf le dimanche où le lot pourra être envoyé au gagnant.

6. Désignation du gagnant

Un gagnant par jour sera tiré au sort le 17/09/2026, 18/09/2026, 19/09/2026 et 20/09/2026.

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués chaque jour à 16h30 au gagnant et à 17h par microphone à l'espace commercial : le 17/09/2026, 18/09/2026, 19/09/2026 et 20/09/2026. Le gagnant sera contacté directement par téléphone par l'Organisateur et les résultats seront communiqués sur les réseaux sociaux du Carrefour Européen du Patchwork, à savoir Facebook et Instagram. Les

participants acceptent que leur nom soit communiqué sur les réseaux sociaux et dans les communications faites par l'Organisateur.

8. Validation et contrôle des participations

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier le respect des conditions de participation grâce à la participation en ligne. Toute fraude ou tentative de fraude, sous quelque forme que ce soit, entraînera l'exclusion immédiate du participant et l'annulation des lots potentiellement gagnés.

9. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et s'il le souhaite recevoir des communications des partenaires offrant des lots.

Les données seront traitées conformément aux dispositions de notre politique de confidentialité pouvant être consultée à l'adresse suivante : <https://www.patchwork-europe.eu/politique-de-confidentialite/>

10. Litiges et responsabilités

En cas de contestation relative à l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, le différend sera soumis aux tribunaux compétents dont dépend le siège de l'Organisateur. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, il était contraint d'annuler, de reporter ou de modifier les conditions de participation au jeu-concours. Aucune compensation ne pourra être réclamée à ce titre.

11. Droit de modification ou d'annulation

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de prolonger, d'écourter ou de modifier le présent jeu-concours à tout moment, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Dans un tel cas, les participants en seraient informés par tout moyen jugé opportun.

12. Non-affiliation aux réseaux sociaux

Le présent jeu-concours n'est ni organisé, ni parrainé, ni sponsorisé par Facebook, Instagram ou tout autre réseau social mentionné dans les communications. Les informations fournies par les participants sont destinées uniquement à l'Organisateur, et en aucun cas aux réseaux sociaux concernés.